



Wallonie

Annexe n°26

Ville de MONS

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est M. Loiseau Alain demeurant à 7022 Hyon, Rue Maurice Flament (H.), 36 A

Le terrain concerné est situé à 7022 Hyon - Rue Maurice Flament, 36/Aet cadastré division 8, section A n°384A2, 384K

Le projet consiste en la régularisation d'un logement 1 chambre et présente les caractéristiques suivantes :

Dérogations au Plan de secteur

Détail concernant les dérogations : Article D.IV.40 du CoDT - les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional

Implantation d'un escalier extérieur à la construction, pour accéder à un logement, située en zone de parc au Plan de Secteur.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons,

Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables.

Le rendez vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante

virginie.denardi@ville.mons.be

Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance par téléphone : 065/40.55.70 mail : urbanisme@ville.mons.be les 23 et 30/04/2024 jusqu'à 20 heures ;

L'enquête publique est ouverte le 22/04/2024 et clôturée le 06/05/2024

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons

-par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ville.mons.be

-remises en mains propre à Mr Picry dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : AU/24.0099/AD/DD

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons , le 06/05/2024, à 10h00

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Deblire dont le bureau se trouve Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons

Par délégation de la Directrice générale,
Cécile Brulard

Par délégation du Bourgmestre,
Nicolas Martin

Christian Leriche (s)
Premier Directeur

Maxime Pourtois (s)
Echevin délégué